

16/01/2018 : Énergies renouvelables, osons exploiter notre potentiel agricole ! – Angélique Delahaye et Michel Dantin (LR, PPE, Fr)

Les députés européens se prononceront demain sur le paquet « Union de l'énergie », qui concerne notamment la refonte de la directive relative à la promotion de l'énergie produite à partir de sources renouvelables (RED2).

« Beaucoup de chemin a été parcouru depuis la proposition présentée par la Commission qui portait un coup d'arrêt aux biodiesel européens. Au-devant d'un vote à haut risque pour l'agriculture européenne, nous souhaitons que les positions de chacun soient claires. Une directive mettant fin à la production de biocarburants durables, sur la base d'un modèle ILUC dont la légitimité scientifique est remise en question, est, pour nous, inacceptable » ont averti les députés européens Angélique Delahaye et Michel Dantin.

« Nous n'avons eu de cesse de le répéter depuis le début des travaux parlementaires : la valorisation des coproduits des cultures de protéines comme biocarburants nous permet d'avancer vers une énergie plus verte, nous rend indépendants des importations de protéines OGM américaines et limite la déforestation dans les pays tiers, tout en apportant des revenus plus stables pour les agriculteurs et permettant de financer l'émergence des biocarburants de deuxième génération », a insisté Angélique Delahaye, à l'origine d'une plateforme parlementaire sur les énergies vertes, ayant suivie spécifiquement ce dossier.

« Osons exploiter notre potentiel ! L'Europe est riche en biomasse agricole. L'Union et les acteurs agricoles européens ont redoublé d'efforts pour développer une filière des biocarburants issus de cultures et résidus vertueuse, qui permettent une réduction d'en moyenne 60% des émissions de gaz à effet de serre par rapport au fossile. Nos biocarburants constituent donc un atout indispensable pour honorer nos engagements dans le cadre de l'Accord de Paris. Ne nous en privons pas ! », a conclu Michel Dantin.